



Programmes contribuant au développement de l'excellence

Les objectifs principaux des programmes élités de Rugby Québec sont de supporter le développement des athlètes et de se positionner comme une province dominante aux championnats canadiens et autres compétitions. Le soutien est orienté vers les athlètes pour leur permettre d'accroître leur chance de succès et de sélection sur les équipes nationales de rugby à 7.

Catégorisation des athlètes

Rugby Québec identifie les athlètes selon un système de catégorisation et de classement qui tient compte des performances et de la participation des athlètes dans le rugby à 7 au Québec. Les athlètes seront identifiés au début de la saison à 7 et la période commence le **1^{er} octobre**.

Les catégories suivantes sont en place pour déterminer le statut particulier d'un(e) athlète :

- **Espoir**
Athlètes âgés entre 14 et 16 ans (U16) qui doivent participer à un réseau de compétition rugby à 15 ou rugby à 7 reconnu par Rugby Québec (LPR ou scolaire) et être engagé dans une démarche d'excellence c.à.d. être un athlète sélectionné dans les programmes élités de Rugby Québec (rugby à 15 et/ou rugby à 7). Le processus de sélection pour les programmes élités passe par des pratiques ouvertes suivi de séances de sélections sur invitation supervisées par les entraîneurs des programmes respectifs. L'athlète est considéré sélectionné lorsqu'il/elle fait partie de la sélection finale officielle communiquée par les entraîneurs pour la saison et qu'il/elle participe aux compétitions du programme. Un athlète qui est sélectionné, mais qui ne participe pas aux compétitions pour des raisons de blessure, peut tout de même être considéré sélectionné pour les fins de cette catégorie.
- **Relève**
Athlètes âgés de 16 ans et plus (U18) faisant partie du programme élite Équipe Québec rugby à 7 de catégories U18. Le nombre de statut « Relève » disponible est de 30 (15 pour les filles et 15 pour les garçons).
- **Élite**
Athlètes âgés de 18 ans et plus faisant partie du programme élite Équipe Québec rugby à 7 de catégorie sénior. Le nombre de statut « Élite » disponible est de 24 (12 pour les femmes et 12 pour les hommes).
- **Excellence**
Tout athlète breveté de niveau « sénior » ou « développement » par Sport Canada.

Les athlètes identifiés « Relève » et « Élite » bénéficient d'un soutien financier ainsi que d'autres avantages en matière de services scientifiques et médicaux sportifs, et le soutien pour les athlètes aux études.

SOUTIEN FINANCIER

Crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau

Le soutien financier octroyé aux athlètes identifiés « relève », « élite » ou « excellence » est :

- Relève : crédit d'impôt remboursable de 1 000\$
- Élite : crédit d'impôt remboursable de 2 000\$
- Excellence : crédit d'impôt remboursable de 2 000\$

(Il s'agit d'une mesure fiscale inscrite dans la Loi de l'impôt. On ne doit pas référer à ce crédit comme étant un programme du Ministère ou de la fédération.)

RUGBY QUÉBEC

4545, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal, Québec CANADA H1V 0B2
Tél. / Tel : 514.252.3189
Télec. / Fax : 514.252.3159

rugbyquebec.com
info@rugbyquebec.com





Seuls les athlètes résidant au Québec et identifiés par leur fédération sportive québécoise auprès du ministère peuvent avoir droit, pour l'année fiscale visée, à un crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau.

Pour demander ce crédit d'impôt, les athlètes doivent reporter à la ligne 462 de leur déclaration de revenus provinciale, le montant qui figure à ce titre sur l'attestation délivrée par le Ministère. De plus, ils doivent conserver l'attestation pour pouvoir la fournir, sur demande, à Revenu Québec.

Programme Équipe Québec

Le Programme Équipe Québec consiste à offrir aux athlètes québécois (athlètes identifiés de niveau « excellence ») qui participent régulièrement à des compétitions sur la scène internationale un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation plus stable.

<http://www.mels.gouv.qc.ca/athletes-entraîneurs-et-officiels/soutien-financier-et-services/programme-equipe-quebec/>

Programmes de bourses coordonnés par Sport-Québec

Le Ministère confie à Sports-Québec le mandat de coordonner des programmes provinciaux de bourses aux athlètes. Ces programmes d'assistance financière sont destinés aux athlètes identifiés des niveaux : « excellence », « élite », « relève » ou « espoir ».

<http://www.sportsquebec.com/pages/programmes-de-bourses.aspx>

Les différents programmes de bourses offerts aux athlètes proviennent des Fondations suivantes

- Club de la médaille d'or
- Fondation de l'athlète d'excellence du Québec
- Fondation Nordiques
- Fondation Sport-Études

Fondation de l'athlète d'excellence du Québec

Le Ministère soutient la FAEQ pour consolider le programme de bourses universitaires, offrir des bourses aux athlètes identifiés des niveaux « excellence », « élite » ou « relève » et collaborer avec Sports-Québec à la coordination des bourses.

<http://www.faeq.com/>

SERVICES SCIENTIFIQUES ET MÉDICAUX SPORTIFS

Le Ministère confie à l'Institut national du sport du Québec <http://insquebec.org/>, le mandat d'assurer à tous les athlètes identifiés de niveau « excellence » les services de soutien à la performance.

Programme d'accompagnement en services médico-sportifs et en sciences du sport pour athlètes identifiés des niveaux « élite » et « relève ».

Le Ministère confie également à l'Institut national du sport du Québec (INS Québec) le mandat d'offrir des services scientifiques et médico-sportifs aux athlètes identifiés élite et relève par leur fédération québécoise. Les buts du programme sont d'aider à développer le talent grâce à un suivi continu de l'athlète et/ou de l'entraîneur et de contribuer à placer des athlètes québécois sur les équipes canadiennes.

RUGBY QUÉBEC

4545, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal, Québec CANADA H1V 0B2
Tél. / Tel : 514.252.3189
Télec. / Fax : 514.252.3159

rugbyquebec.com
info@rugbyquebec.com



Québec





C'est dans ce cadre que les fédérations québécoises peuvent soumettre annuellement à l'INS Québec une demande de soutien financier pour les athlètes identifiés des niveaux « élite » et « relève ».

Liste des centres régionaux d'entraînement multisports

Ces centres régionaux d'entraînement multisports sont reconnus par l'INS Québec selon des critères de reconnaissance qui ont été convenus avec le Ministère.

Les athlètes identifiés des niveaux « élite » et « relève » peuvent, le cas échéant, recevoir des services scientifiques et médico-sportifs du centre d'entraînement multisports de leur région :

- Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides www.cdesl.ca
- Conseil de développement du sport de Gatineau www.sportgatineau.ca
- Excellence sportive de Sherbrooke www.excellencesportive.com
- Centre régional d'entraînement et d'événements de la Mauricie www.creem.ca
- Conseil du sport de haut niveau de Québec <http://www.cshnq.org/>
- Excellence Sports Laval <http://www.sportslaval.qc.ca/page/10>
- Excellence sportive de l'île de Montréal info@esimontreal.ca

SOUTIEN POUR LES ATHLÈTES AUX ÉTUDES

Programmes sport-études reconnus

Au secondaire, il existe plus de 400 programmes [Sport-études](#) reconnus par le Ministère au Québec. Ces programmes permettent aux athlètes identifiés des niveaux « excellence », « élite », « relève » ou « espoir », d'intégrer l'entraînement sportif à leurs études.

<http://www.mels.gouv.qc.ca/athletes-entraîneurs-et-officiels/sport-etudes/>

Aide à la pension et au déplacement

Pour les programmes Sport-études au secondaire, seuls les élèves-athlètes identifiés des niveaux « excellence », « élite », « relève » ou « espoir », sont admissibles.

Certains athlètes de calibre national ou international scolarisés en dehors des programmes Sport-études sont toutefois considérés s'ils sont reconnus comme tels par le Ministère. <http://www.mels.gouv.qc.ca/athletes-entraîneurs-et-arbitres/sport-etudes/aide-financiere/#c1433>

Alliance Sport-Études

Les athlètes identifiés des niveaux « excellence », « élite », « relève » ou « espoir » par chaque fédération sportive québécoise auprès du Ministère sont admissibles au programme de l'Alliance Sport-Études qui offre des services adaptés d'encadrement pédagogique aux athlètes québécois de haut niveau qui poursuivent des études supérieures collégiales ou universitaires.

<https://alliance.alliancesportetudes.ca/>

RUGBY QUÉBEC

4545, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal, Québec CANADA H1V 0B2
Tél. / Tel : 514.252.3189
Télec. / Fax : 514.252.3159

rugbyquebec.com
info@rugbyquebec.com



Québec 





Critères d'éligibilité

- a. L'athlète doit être membre en règle de Rugby Québec;
- b. Avoir dûment complété et signé le contrat de l'athlète ainsi que le code de conduite pour les athlètes du programme élite Rugby Québec. L'athlète doit respecter ces ententes;
- c. Acquitter les frais de participation au programme élite Rugby Québec;
- d. Pour la catégorie « Élite » seulement, l'athlète doit avoir fait partie du programme élite Rugby Québec l'année précédente;
- e. L'athlète doit être affilié à un Club membre de Rugby Québec;
- f. L'athlète doit être résident du Québec.

Important : un athlète se verra retirer son identification s'il/elle ne remplit plus les critères d'éligibilité au cours de l'année.

Classement

Les athlètes répondant aux critères d'éligibilité seront ensuite évalués pour déterminer leur classement selon un système de pointage. Les entraîneurs chefs des programmes respectifs performant les évaluations.

Les athlètes seront évalués selon deux (2) barèmes : performance et participation. Voici le détail de chaque barème pour un total de 100 points:

- 1- Performance (75 points) : L'entraîneur complète le Plan de performance individuel de l'Athlète pour déterminer le pointage final. La performance de l'athlète est jugée par l'entraîneur selon le niveau de compétence technique, tactique et physique. Le Plan de performance individuel sert de système de pointage pour la performance.
 - a. Technique : max. 30 points
 - b. Tactique : max. 20 points
 - c. Leadership : max. 5 points
 - d. Physique : max. 20 points – à noter que le Plan de performance individuel tient compte du genre et de l'âge pour les barèmes de tests physiques.
- 2- Participation (25 points) : l'athlète reçoit des points pour ses présences dans certains programmes d'excellence ou de démarche vers l'excellence de rugby au Québec.
 - a. Programme élite Rugby Québec : maximum de 15 points pour implication dans les années antérieures.
 - i. Max. 5 points pour les entraînements
 - ii. Max. 10 points pour les parties et compétitions
 - b. Ligue Provinciale de Rugby (junior ou sénior) : max. 5 points
 - c. Académie Rugby Québec ou Académie Régionale Rugby Canada : max. 5 points

Les athlètes recevront un pointage final sur 100 et les athlètes seront classés par meilleur pointage pour l'attribution des statuts d'identification. Advenant une égalité du pointage, la priorité sera donnée comme suit en ordre d'importance:

- i. Pointage dans la catégorie Performance
- ii. Pointage dans la catégorie Participation
- iii. Priorité à l'athlète qui a représenté Rugby Québec l'année antérieure

RUGBY QUÉBEC

4545, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal, Québec CANADA H1V 0B2
Tél. / Tel : 514.252.3189
Télec. / Fax : 514.252.3159

rugbyquebec.com
info@rugbyquebec.com



Québec





Particularités :

- Rugby Québec se réserve le droit de retirer l'identification d'un athlète identifié, et ce de manière rétroactive si applicable, dans le cas où l'athlète manque à ses obligations et/ou ne rencontre pas les critères.
- Rugby Québec se réserve le droit d'identifier un ou des athlètes qui ne rencontrent pas les critères seulement en cas d'exception raisonnable.
- Advenant le cas où un athlète déjà identifié excellence, élite ou relève est blessé ou malade pendant une période prolongée et que, uniquement pour ces raisons, l'athlète ne rencontre pas ses obligations, il/elle devra rencontrer les exigences suivantes si il/elle ne veut pas se voir retirer son statut d'identification:
 1. Fournir une note du médecin attestant que l'athlète est blessé ou malade;
 2. L'athlète satisfait aux exigences raisonnables d'entraînement et de réhabilitation destinées à accélérer son retour à l'entraînement et à la compétition alors qu'il/elle est blessé ou malade;
 3. L'athlète fait preuve d'engagement à long terme envers les objectifs d'excellence et il/elle continue son implication dans les programmes élités de Rugby Québec pendant la période de blessure ou de maladie;
 4. L'athlète doit faire une demande écrite (décrivant les motifs) demandant le maintien de son statut d'identification.

Rugby Québec stipulera alors si l'athlète pourra maintenir son identification ou si l'identification sera attribuée à un autre athlète du programme qui rencontre les critères.

RUGBY QUÉBEC

4545, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal, Québec CANADA H1V 0B2
Tél. / Tel : 514.252.3189
Télec. / Fax : 514.252.3159

rugbyquebec.com
info@rugbyquebec.com



Québec 



Dossier identification athlète

RUGBY QUÉBEC

Nom de l'athlète:

Année de naissance:

Genre (Masculin ou féminin):

Statut éligible:

Programme:

Position:



Plan de performance individuel - 75 points					
TECHNIQUE - 30 points (OUI = 2 points, NON = 0 points)	OUI	NON	PHYSIQUE - 20 points (OUI = 2 points, NON = 0 points)	OUI	NON
Compétences passe			PHYSIQUE (/20): Élite (Sénior) - Féminin		
Passe vers la gauche à 10 mètres minimum (pleine vitesse)			40 m sprint: 5.73 secondes (/2)		
Passe vers la droite à 10 mètres minimum (pleine vitesse)			1600 m: 6'15 (/2)		
Compétences attrapé			Saut en longueur: 2m10 (/2)		
Donne une cible au passeur			Triple saut: 7m10 (/2)		
Attrapé rapide vers l'avant			Développé couché "Bench Press": 70kg (/2)		
Compétences plaquage			Flexion avant "Front Squat": 85kg (/2)		
Fait tomber son adversaire "chop tackle"			Épaulé "Power Clean": 70kg (/2)		
Fait tomber son adversaire et récupère le ballon			Soulevé de terre "Deadlift": 95kg (/2)		
Compétences démarquage			Taux efforts (/4)		
Se démarque de son adversaire			TOTAL PHYSIQUE Sénior Féminin (/20)		
Gagne son duel 1 contre 1					
Compétences possession du ballon			PHYSIQUE (/20): Relève (U18) - Féminin		
Avance au contact			40 m sprint: 5.88 secondes (/2)		
Se bat pour présenter le ballon quand il/elle est au sol			1600 m: 6'35 (/2)		
Cleanout			Saut en longueur: 2m00 (/2)		
Élimine son adversaire			Triple saut: 6m80 (/2)		
Compétences spécifiques			Développé couché "Bench Press": 50kg (/2)		
Botté efficace (redémarrage)			Flexion avant "Front Squat": 60kg (/2)		
Portée touche "lift" efficace (Botté d'envoi/Alignement)			Épaulé "Power Clean": 50kg (/2)		
Saut efficace (Botté d'envoi/Alignement)			Soulevé de terre "Deadlift": 70kg (/2)		
Attrapé efficace (Botté d'envoi/Alignement)			Taux efforts (/4)		
			TOTAL PHYSIQUE U18 Féminin (/20)		
TOTAL TECHNIQUE (/30)					
			PHYSIQUE (/20): Élite (Sénior) - Masculin		
TACTIQUE - 20 points	/5		40 m sprint: 5.20 secondes (/2)		
Positionnement (/5)			1600 m: 5'30 (/2)		
Réaction à l'environnement de jeu (/5)			Saut en longueur: 2m50 (/2)		
Compréhension du plan de match et son rôle (/5)			Triple saut: 7m80 (/2)		
Leadership tactique (/5)			Développé couché "Bench Press": 100kg (/2)		
TOTAL TACTIQUE (/20)			Flexion avant "Front Squat": 110kg (/2)		
			Épaulé "Power Clean": 90kg (/2)		
LEADERSHIP - 5 points	OUI	NON	Soulevé de terre "Deadlift": 150kg (/2)		
Mène par l'exemple			Taux efforts (/4)		
Éthique de travail			TOTAL PHYSIQUE Sénior Masculin (/20)		
Travail d'équipe					
Connaissance de soi-même			PHYSIQUE (/20): Relève (U18) - Masculin		
Balance de vie			40 m sprint: 5.30 secondes (/2)		
TOTAL LEADERSHIP (/5)			1600 m: 5'45 (/2)		
			Saut en longueur: 2m40 (/2)		
Participation - 25 points	Résultat		Triple saut: 7m00 (/2)		
Programme élite Québec (années antérieures) - 20 points			Développé couché "Bench Press": 80kg (/2)		
Participation aux entraînements et pratiques (/5)			Flexion avant "Front Squat": 90kg (/2)		
Participation et performance parties et compétitions (/10)			Épaulé "Power Clean": 70kg (/2)		
Autres - 10 points			Soulevé de terre "Deadlift": 120kg (/2)		
Ligue Provinciale de Rugby (sénior ou junior) (/5)			Taux efforts (/4)		
Académie Rugby Québec ou Académie Régionale Rugby Canada (/5)			TOTAL PHYSIQUE U18 Masculin (/20)		
TOTAL					

RÉSULTAT TOTAL	
Technique (/30)	
Tactique (/20)	
Leadership (/5)	
Physique (20)	
Participation (/25)	
TOTAL FINAL (/100)	